



Département Politiques sociales et de santé publique (PSSP)

MASTER I

Intervention et Développement Social

Livret de l'étudiant.e

Année universitaire 2020-2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
I. LE MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL (IDS) : PRÉSENTATION, OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS	4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER IDS	4
OBJECTIFS DU MASTER IDS	4
DÉBOUCHÉS À L'ISSUE DU MASTER IDS	5
II. LE DÉPARTEMENT POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE (PSSP)	6
ORGANISATION DU DÉPARTEMENT	6
RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS	6
SECRETARIAT DE LA FILIÈRE	6
COMMUNICATION DES INFORMATIONS AUX ÉTUDIANTS-ES	6
III. CONTENU DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER IDS	8
SEMESTRE 1 : 6 UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE) THÉORIQUES	8
SEMESTRE 2 : 3 UE THÉORIQUES ET 2 UE PRATIQUES	10
IV. RÈGLEMENT DES EXAMENS	12
RÈGLEMENT POUR LE MASTER	12
MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	12
MODALITÉS DE CONTRÔLE POUR LES UE DU 1 ^{ER} SEMESTRE	13
MODALITÉ DE CONTRÔLE POUR LES UE DU 2 ND SEMESTRE	15
V. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU STAGE	16
PÉRIODE	16
MODALITÉS	16
OBJECTIFS	16
TRAVAIL À EFFECTUER PAR LE STAGIAIRE ET À RENDRE À L'ISSUE DU STAGE	16
ÉVALUATION DU STAGE	17
VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE	18
QUELQUES DATES INCONTOURNABLES	18
EMPLOI DU TEMPS	18
VII. ANNEXES	19
CONNEXION WIFI	19
CONSIGNES DE SÉCURITÉ	19
DOCUMENTS DISPONIBLES SUR L'ENT	20

I. LE MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL (IDS) : PRÉSENTATION, OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Présentation générale du Master IDS

Le Master Intervention et Développement Social (IDS) forme de futurs cadres administratifs supérieurs et de direction dans le champ des interventions sociales et de santé en privilégiant une approche pluridisciplinaire et transversale du domaine (sciences humaines et sociales – sociologie et psychologie –, sciences juridiques, économiques et de gestion, politiques publiques).

La 1^{ère} année du Master IDS est indifférenciée et comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 10 semaines en fin de second semestre.

La 2^{nde} année du Master est spécialisée et propose trois parcours¹ aux objectifs et aux modalités d'organisation différenciés :

Le parcours Administration des Interventions Sociales et de Santé (AISS) forme des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (directeurs ou directeurs adjoints d'établissements pour personnes âgées, responsables de CCAS, cadres de services d'aide à domicile, attachés territoriaux au sein des conseils départementaux, attachés d'administration hospitalière, etc.). Le parcours AISS s'adresse principalement à des étudiants relevant de la formation initiale. Le cursus est organisé en présentiel ; il s'articule autour d'un premier semestre d'enseignements et d'un semestre de mise en situation professionnelle sous la forme d'un stage mené dans des administrations ou établissements relevant du social, de la santé ou du médico-social.

Le parcours Coordination des Interventions Sociales et de Santé (CISS) forme des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social à l'échelle des territoires (responsables de réseaux de santé, coordinateurs gérontologiques, animateurs territoriaux de santé, chargés de développement social). Le parcours CISS s'adresse exclusivement à des stagiaires de la formation continue (personnes en emploi ou en contrat de professionnalisation notamment). La formation est organisée en alternance et comprend des cours modularisés/concentrés (programmés sur des journées de regroupement) articulés avec la présence dans la structure professionnelle

Le parcours Gestion des Risques et Intervention en Santé (GRIS) forme des professionnels en capacité de mener des recherches appliquées dans le domaine de la santé et des soins infirmiers (chargés de mission ou ingénieurs d'études, au sein d'observatoires, d'établissements de santé, etc.). Le parcours GRIS s'adresse à un public mixte de formation initiale et continue. Il comprend un premier semestre d'enseignements et un second semestre consacré à la réalisation d'une recherche dans le cadre d'un stage.

Objectifs du Master IDS

La formation se déroule selon des objectifs qui sont progressifs sur les deux années du Master. Ainsi pour le M1 il s'agit de :

- comprendre et connaître l'environnement général du secteur : publics, institutions, politiques et dispositifs (M1-S7)
- être capable d'initier et de participer à un projet en réponse à un besoin du secteur (M1-S8).

¹ Au premier semestre, plusieurs enseignements sont mutualisés entre les trois parcours.

En prolongement du M2 les objectifs sont les suivants :

- être capable de coordonner une politique dans le cadre d'un territoire ou d'une organisation (M2-S9)
- être capable de se positionner dans une fonction d'encadrement ou de direction (M2 AISS-S10)
- être capable de piloter un réseau ou une instance de coordination (M2-CISS-S10)
- être capable de mettre en œuvre une étude finalisée dans le domaine de la santé, du médical et/ou des soins infirmiers (ouverture sous réserve d'un effectif suffisant) (M2-GRIS-S10).

Débouchés à l'issue du Master IDS

La dernière enquête menée par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP²) en 2015 auprès de la promotion de 2013 (23 diplômés) indique que 95 % des répondants-es étaient en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme dont 53 % en emploi pérenne. Le temps médian de recherche du 1er emploi était de 4 mois et le salaire médian mensuel net était de 1725 euros. Concernant le statut, l'enquête 2014 menée auprès des diplômés de 2012, indiquait que 32 % des anciens étudiants étaient cadres ou ingénieurs, 45 % occupaient des fonctions intermédiaires et 23 % étaient employés. Ils travaillaient dans la fonction publique (59 %), des associations (23 %) ou des entreprises privées (18 %) et principalement dans l'ouest de France (58 % en Bretagne, 12 % en Pays de la Loire, 6 % en Ile-de-France et 24 % dans le reste de la France). Une étude précédente de l'OIP, menée en 2009 auprès de la promotion de 2007 (38 diplômés, 95 % de répondants) indiquait que 81% des répondants-es étaient en emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme et en 2009, 89 % étaient en emploi dont 64 % d'entre eux en CDI. 85% estimaient avoir un emploi en adéquation avec la formation. Le salaire médian mensuel net était de 1 500 euros et le salaire médian annuel s'élevait à 22 800 euros. 33,5 % étaient cadres et 24 % occupaient des fonctions intermédiaires, beaucoup dans des collectivités territoriales (33 %) ou des associations (30 %). La dernière enquête complète, menée fin 2012 auprès de la promotion diplômée en 2010 (31 diplômés, 90 % de répondants), donne les résultats suivants : 81 % des répondants étaient en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme dont 59 % en CDI. 82 % estimaient avoir un emploi en adéquation avec la formation. Le salaire médian mensuel net était de 1500 euros. Concernant le statut, 32 % étaient cadres ou ingénieurs et 45 % occupaient des fonctions intermédiaires. Ils travaillaient dans des collectivités territoriales (31 %), des associations (27 %) ou des entreprises privées (23 %) et principalement dans l'ouest de France (64 % en Bretagne et 9 % en Pays de la Loire). L'enquête réalisée en 2013 après de la promotion diplômée en 2011 (28 diplômés, 82 % de répondants) montrait que 91 % des répondants étaient en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme, avec un temps médian de recherche du premier emploi de 2 mois et un salaire mensuel médian d'un montant de 1580 euros.

Quelques exemples d'intitulés d'emplois occupés 30 mois après la sortie du master sans poursuite d'études (promotions 2011 et 2013) : Directrice-adjointe foyer logement ; Agent de développement social local ; Directrice Ehpad ; Coordinatrice Atelier Santé Ville ; Coordinatrice régionale pour les pôles et maisons de santé ; Chargée de mission en action sociale ; Chef de projets opérations en petite enfance ; Responsable adjointe d'un service aide et accompagnement à domicile ; Conseiller technique action sociale ; Chargé d'études qualité, gestion des risques et promotion de la bientraitance ; Chargée de mission d'action sociale ; Pilote MAIA ; Gestionnaire de prestations familiales ; Gestionnaire du service action sociale ; Délégué à la protection des majeurs ; Élève fonctionnaire directeur d'hôpital ; Chargé de méthodes pour la mise en œuvre du projet ; Adjoint administratif - instructeur Prestation Compensation Handicap ; Directrice association secteur médico-social ; Directrice CCAS ; Directrice générale d'association ; Adjoint des cadres chargé des finances.

² Les résultats détaillés des enquêtes de l'OIP sont en ligne sur le site internet de l'université (rubrique : observatoire de l'insertion). Elles sont reprises dans le module IDS - Stages et recherche d'emploi de la plateforme pédagogique

II. LE DÉPARTEMENT POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE (PSSP)

Organisation du département

Le Master IDS est rattaché au département Politiques sociales et de santé publique (ex-IUP PSSP). Outre le Master, le département est responsable d'un cycle complet de licence – L1 à L3, parcours Action sociale et de santé de la Licence de Sciences sanitaires et sociales.

Répartition des responsabilités

Responsable du Master 1 IDS : Juliette Hontebeyrie juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr

Responsable du Master 2 IDS – Parcours AISS : Florence Douguet
florence.douguet@univ-ubs.fr

Responsable du Master 2 IDS – Parcours CISS : Laurence Davoust

laurence.davoust-lamour@univ-ubs.fr

Direction du département : Juliette Hontebeyrie juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr

Secrétariat de la filière

Le secrétariat du Master (accueil et renseignements divers, secrétariat pédagogique) est situé au Paquebot. Ses heures d'accueil doivent être respectées par les étudiant.e.s afin d'en permettre le bon fonctionnement.

llshs.ids.sec@listes.univ-ubs.fr

02 97 87 65 38

Communication des informations aux étudiants-es

Les échanges de courriels avec les personnels de l'UBS ou les intervenant.e.s se font exclusivement *via* votre messagerie UBS, configurée sous la forme :

xxxx.e1412345@etud.univ-ubs.fr.

Les informations importantes destinées aux étudiant.e.s (emplois du temps de la semaine, modifications éventuelles et absences de certains intervenants, notes d'information, résultats d'examens...) sont disponibles en ligne sur l'environnement numérique de travail (ENT) qui est accessible à tout.e étudiant.e régulièrement inscrit.e, et qui dispose en conséquence d'un identifiant et d'un mot de passe ainsi que d'une adresse électronique. L'ENT est consultable soit à l'intérieur de l'université par l'intermédiaire des postes informatiques reliés au réseau ou par l'intermédiaires des bornes wi-fi installées sur le campus (l'une d'entre elle est installée au niveau de la cafétéria de Kerjulaude, au sous-sol du pôle des formations sanitaires et sociales), soit à l'extérieur, de chez soi via internet, ou encore dans les points études ou les bibliothèques universitaires). Toutes les informations pour se connecter via le wi-fi et de l'extérieur de l'université sont précisées sur la page d'accueil de l'ENT (ent.univ-ubs.fr/).

Outre l'emploi du temps (onglet « organisation »), les étudiant.e.s peuvent consulter sur l'ENT de nombreuses informations concernant le Master et divers supports de cours proposés dans la rubrique « plateforme pédagogique » (onglet « Mon bureau »). Les données concernant le Master IDS (M1 et M2) sont regroupées dans un même sous 3 rubriques : Informations générales (organisation, examens, stages, emplois...), enseignements du Master 1 (supports de cours), enseignements du Master 2 (par exemple, cours, mémoires et rapports de stages).

En outre, il convient de rappeler que l'UBS a adopté la charte du développement durable : les tirages papier sont limités en nombre et en poids. L'utilisation de l'ENT permet de réduire les tirages papier en laissant à disposition, pendant toute la durée de l'année universitaire, un certain nombre d'informations générales qu'il sera ainsi aisé aux étudiant.e.s de retrouver et de consulter en ligne (règlement des examens de la filière, emploi du temps prévisionnel, calendrier de l'année, modèles de conventions de stages, listes des terrains de stages des années précédentes par exemple). Ces documents seront fournis en règle générale au format pdf.

Les rubriques propres au Master IDS (M1-M2) et les cours du Master ne seront en général accessibles qu'aux étudiant.e.s du Master. Dans certains cas, la consultation nécessite un code d'accès : pour les informations générales, ce code vous sera fourni par votre *responsable* d'année. Pour les cours, le code ne pourra être donné que par l'enseignant responsable du cours.

Un tableau d'affichage du Master est consultable au rez-de-chaussée du Paquebot (affichage de l'emploi du temps hebdomadaire et des plannings d'examens notamment). Il est également conseillé aux étudiant.e.s de se connecter très régulièrement à leur messagerie électronique (onglet « communication » de l'ENT).

III. CONTENU DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER IDS

Les unités d'enseignement sont définies comme théoriques si elles prennent la forme de cours magistraux (CM) et/ou de travaux dirigés (TD). Les unités d'enseignement sont définies comme pratiques si elles sont en relation avec l'exercice de pratiques professionnelles de terrain (dont la conduite de mission ou la mise en situation professionnelle).

Semestre 1 : 6 unités d'enseignements (UE) théoriques

Objectifs du semestre 1 : Maîtriser le contexte et les enjeux du tertiaire social (santé, action sociale, emploi et insertion) afin d'être à même de repérer les différents acteurs (populations, professionnels, élus, organisations et institutions publiques et privées) susceptibles d'être concernés et/ou d'intervenir sur un territoire donné dans le cadre des politiques sociales et de santé.

S1-UE1 : Sociologie (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Populations fragiles, inégalités et ruptures sociales 1	10	10	F. Douguet, (dépt. PSSP)
Professionnel.le.s, profanes et bénévoles du secteur sanitaire et social	20		-Partie « Professionnel.le.s du secteur sanitaire et social » : F. Douguet, (dépt. PSSP), 10 h CM -Partie « Profanes du secteur sanitaire » : F. Douguet, (dépt. PSSP), 5 h CM -Partie « Bénévoles du secteur social » : A. Vayer, (dépt. PSSP), 5h CM

S1-UE2 : Psychologie (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Psychologie des organisations sociales et de santé	12	8	J. Bourriaud
Gestion des risques et facteurs humains	12	8	T. Morineau (dépt. PSSP)

S1-UE3 : Économie et gestion (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Analyse financière		20	A. Aldeguer (dépt PSSP)
Gestion de projet	8	8	A. Aldeguer (dépt PSSP)
Économie sociale et solidaire	12		C. Abiven (dépt PSSP)

S1-UE4 : Droit (UE théorique)

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Droits : accès, enfance et travail	36		-Partie « Accès aux droit » : C. Abiven (dépt PSSP), 12h CM -Partie « Protection de l'enfance » : C. Abiven (dépt PSSP), 12h CM -Partie « Droit du travail » : N. Dedessus-Le Moustier, 12h CM

S1-UE5 : Politiques sociales et de santé publique (UE théorique)

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Politiques publiques : territorialisation, villes, Europe et formation professionnelle	40		-Partie « Territorialisation des politiques publiques » : C. Abiven (dépt PSSP), 10h CM -Partie « Politiques de la ville » : C. Abiven (dépt PSSP), 10h CM -Partie « Approche comparée des politiques sociales et de santé européennes » : J. Hontebeyrie (dépt PSSP), 10h CM -Partie « Dispositifs de la formation et de l'insertion professionnelle » : P. Sourget, 10h CM

S1-UE6 : Communication et professionnalisation (UE théorique)

Coefficient : 0,5 — 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Langue vivante : anglais		14	F. Thompson

et,
selon l'option

pour l'option Métiers des interventions sociales et de sante			
Concours administratifs	6	14	V. Graff
Ateliers et séminaires de professionnalisation et de poursuite d'études		12	UBS et intervenant.e.s extérieur.e.s

ou

pour l'option Métiers de l'enseignement			
Préparation au CAPET : méthodologie des épreuves		12	C. Abiven (dépt PSSP), 8h TD J. Hontebeyrie (dépt PSSP), 4h TD
Préparation au CAPET : terrain, 5 demi-journées		20	

Semestre 2 : 3 UE théoriques et 2 UE pratiques

Objectifs du semestre 2 : Être capable de repérer les besoins et les attentes à l'échelle d'un territoire, d'une population ou d'une organisation afin d'initier des projets et d'impulser des partenariats dans le secteur tertiaire social.

S2-UE1 : UE 1 Sociologie, Psychologie (approche de terrain) (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Méthodologie en sociologie	6	12	F. Douguet (dépt PSSP), 2h CM, 8h TD J. Hontebeyrie (dépt PSSP), 4h CM, 4h TD
Méthodologie en psychologie	6	12	S. Meineri, (dépt PSSP)
Séminaires de recherche en SHS appliquée au champ de la santé et du social	12		Membres du département PSSP

S2-UE2 : Économie et gestion (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Comptabilité gestion		30	A. Aldeguer (dépt PSSP)
Contrôle de gestion		18	N. Toupin

S2-UE3 : Politiques sociales et de santé publique (UE théorique)

Coefficient : 1 – 5 crédits ECTS	CM	TD	Enseignants-es
Diagnostic d'organisation		12	P. Ondongo
Diagnostic territorial et développement social local		16	L. Davoust (dépt PSSP)

et, au choix (sans lien avec l'option choisie)

Méthodologie de projet en éducation pour la santé		20	C. Bourhis
---	--	----	------------

ou

Méthodologie de projet en action sociale		20	C. Abiven (dépt PSSP)
--	--	----	-----------------------

S2-UE4 : Conduite de mission (UE pratique)

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS			Enseignants-es
----------------------------------	--	--	----------------

en fonction de l'option choisie

Projet tuteuré dans le social ou la santé (collectif)			A. Aldeguer (dépt PSSP) J. Hontebeyrie (dépt PSSP)
---	--	--	---

Ou

Projet tuteuré pour la préparation au CAPET (individuel)			C. Abiven (dépt PSSP)
--	--	--	-----------------------

S2-UE5 : Professionnalisation (UE pratique)

Coefficient : 2 — 10 crédits ECTS			Enseignants-es
-----------------------------------	--	--	----------------

en fonction de l'option choisie

Stage dans le social ou la santé (10 semaines)			Membres du département PSSP
--	--	--	-----------------------------

ou

Stage pour la préparation au CAPET (8 semaines)			C. Abiven (dépt PSSP)
---	--	--	-----------------------

IV. RÈGLEMENT DES EXAMENS

Règlement pour le Master

Pour plus de précisions, reportez-vous aux documents mis en ligne sur la plate-forme pédagogique. L'accès se fait par votre espace numérique de travail : ent.univ-ubs.fr.

Les textes relatifs aux modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes applicables en Master de l'UFR Lettres et son annexe constituent le règlement des examens du Master IDS.

Ces documents sont consultables sur la plate-forme pédagogique à l'adresse suivante :

Accueil / ► LLSHS / ► Cours communs / ► UFR LLSHS, Scolarité / ► MCC et règlements des diplômes de Licence, Licence... / ► règlements des diplômes

Modalités du contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances et des aptitudes des diverses matières d'enseignement est organisé sous l'une des quatre formes suivantes :

Contrôle terminal : épreuve individuelle unique, écrite ou orale, en fin d'enseignement ou de semestre. Sauf mention particulière, la nature et la durée des épreuves sont les mêmes lors de la session 1 et de la session 2 pour toutes les épreuves de contrôle terminal.

Contrôle pratique : travaux individuels ou collectifs prenant la forme de dossiers, études de cas, travaux de groupes, rapports... Pour les matières en contrôle pratique, la 2nde session prend systématiquement la forme d'un écrit de 2 heures.

Contrôle continu : un ou plusieurs contrôles écrits ou oraux en cours de semestre qui comptent pour 25 à 50 % de la note finale et un contrôle terminal qui compte –en complément– pour 50 à 75 % de la note finale. Pour les matières en contrôle continu, la 2nde session ne comporte qu'un écrit dont la nature et la durée sont similaires à celles du contrôle de fin de semestre de la première session.

Mise en situation professionnelle, conduite de mission (stage, mémoire, projet tuteuré...) : rapport écrit et/ou soutenance. Pas de 2nde session pour les matières relatives à des situations professionnelles ou conduites de mission.

Tous les travaux écrits relatifs à une mise en situation professionnelle doivent être déposés aux mêmes dates que pour les versions papier dans l'espace dédié sur l'ENT (après inscription, sans clé, au "cours") :

LLSHS / ► Politiques Sociales et Santé publique / ► PSSP - Dépôts de rapports / notes d'étonnements /

Modalités de contrôle pour les UE du 1^{er} semestre

Crédits ECTS	Coefficient UE	Intitulé UE Type UE	Matières	Modalités de contrôle	Modalités de contrôle	Coefficient matière
				SESSION 1	SESSION 2	
5	1	UE 1 Sociologie UE théorique	Populations fragiles, inégalités et ruptures sociales ; Professionnel.le.s, profanes et bénévoles du secteur sanitaire et social	contrôle terminal : écrit 3 heures	écrit 3 heures	1
5	1	UE2 Psychologie UE théorique	Psychologie des organisations sociales et de santé	contrôle terminal : écrit 1 heure 30	écrit 1 heure 30	1
			Gestion des risques et facteurs humains	contrôle terminal : écrit 1 heure 30	écrit 1 heure 30	1
5	1	UE 3 Économie et Gestion UE théorique	Analyse financière	contrôle terminal : écrit 2 heures	écrit 2 heures	1
			Gestion de projet	contrôle terminal : écrit 1 heure 30	écrit 1 heure 30	1
			Économie sociale et solidaire	contrôle terminal : écrit 2 heures	écrit 2 heures	1
5	1	UE 4 Droit UE théorique	Droits : accès, enfance et travail	contrôle terminal : écrit 3 heures	écrit 3 heures	
5	1	UE 5 Politiques sociales et de santé UE théorique	Politiques publiques : territorialisation, villes, Europe et formation professionnelle	contrôle terminal : écrit 3 heures	écrit 3 heures	

Crédits ECTS	Coefficient UE	Intitulé UE Type UE	Matières	Modalités de contrôle	Modalités de contrôle	Coefficient matière	
				SESSION 1	SESSION 2		
5	0,5	UE6 Communication et professionnalisation Option Métiers des interventions sociales et de santé UE théorique	Anglais	contrôle continu : écrit 2 heures (coefficient 1/2) et oral (coefficient 1/2)	écrit 2 heures	1	
			Concours administratifs de la fonction publique territoriale	contrôle pratique	écrit 2 heures	1	
		OU					
		UE 6 Communication et professionnalisation Option Métiers de l'enseignement sanitaire et social UE théorique	Anglais	contrôle continu : écrit 2 heures (coefficient 1/2) et oral (coefficient 1/2)	écrit 2 heures	1	
			Préparation au CAPET méthodologie des épreuves	contrôle continu : écrit 5 heures (coefficient 1/2) et oral (coefficient 1/2)	écrit 2 heures	1	
			Préparation au CAPET terrain				

Modalité de contrôle pour les UE du 2nd semestre

Crédits ECTS	Coefficient UE	Intitulé UE Type UE	Matières	Modalités de contrôle	Modalités de contrôle	Coefficient matière
				SESSION 1	SESSION 2	
5	1	UE 1 Sociologie, Psychologie (approche de terrain) UE théorique	Méthodologie en sociologie	contrôle terminal : écrit 1 heure 30	écrit 1 heure 30	1
			Méthodologie en psychologie	contrôle terminal : écrit 1 heure 30	écrit 1 heure 30	1
5	1	UE2 Économie et Gestion UE théorique	Comptabilité de gestion	contrôle terminal : écrit 2 heures 30	écrit 2 heures 30	1
			Contrôle de gestion	contrôle terminal : écrit 2 heures	écrit 2 heures	1
5	1	UE 3 Politiques sociales et de santé UE théorique	Diagnostic d'organisation	contrôle pratique	écrit 2 heures	1
			Diagnostic territorial et développement social local	contrôle pratique	écrit 2 heures	1
			Méthodologie de projet en éducation pour la santé ou méthodologie de projet en action sociale	contrôle pratique	écrit 2 heures	1
5	1	UE 4 Conduite de mission UE pratique	Projet tuteuré dans le social et la santé (collectif) 140h	mise en situation : note d'étape (1/3) et synthèse et soutenance orale collectives (2/3)	pas de 2nde session	
			Projet tuteuré pour préparation au CAPET (individuel) -140 h	contrôle pratique	pas de 2nde session	
10	2	UE 5 Professionnalisation UE pratique	Stage dans le social et la santé (10 semaines)	mise en situation : rapport écrit	pas de 2nde session	
			Stage pour préparation au CAPET (8 semaines, en lycée)	ou mise en situation : rapport écrit	pas de 2nde session	

V. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU STAGE

Pour plus de précisions, reportez-vous aux informations mises en ligne sur la plate-forme pédagogique (module stage/emploi) et au livret du.e de la stagiaire.

Accueil / ► LLSHS / ► Politiques Sociales et Santé publique / ► Master IDS / ► Organisation pédagogique / ► IDS M1 Organisation Pédagogique

Ou

Accueil / ► LLSHS / ► Politiques Sociales et Santé publique / ► Master IDS / ► Organisation pédagogique / ► IDS M1M2 Stages et recherche d'emploi

Des informations générales sur les stages sont également disponibles sur la plate-forme pédagogique à l'adresse suivante :

Accueil / ► LLSHS / ► Cours communs / ► UFR LLSHS, Scolarité

Période

Stage de 10 semaines

Semaines 14-23, du mardi 6 avril 2021 au vendredi 11 juin 2021

Retour du rapport de stage : semaine 24 **lundi 14 juin 2021 avant midi**

Modalités

Le stage peut être réalisé seul-e ou en binôme à la convenance de la structure d'accueil et en fonction de la mission proposée. Pendant toute la durée de son stage, le-la stagiaire doit être présent.e aux heures normales d'activité. Il doit en outre respecter des règles de confidentialité de la structure, mission...

Les personnes en cours d'emploi dans le domaine du Master peuvent, dans le cadre d'une procédure de validation d'acquis, être dispensées de stage. Dans ce cas, un rapport d'études peut néanmoins leur être demandé.

Objectifs

Contribuer à l'analyse des besoins et/ou des moyens (étude de faisabilité, analyse de l'existant, étude de population) et/ou à leur mise à jour (tableaux de bord, enquête de satisfaction...) en lien avec un projet à mettre en place ou mis en place dans la structure d'accueil.

Au cours de son stage, l'étudiant.e doit être en mesure de cerner le caractère stratégique du projet et le traduire de façon opérationnelle (le situer dans le contexte, identifier les partenaires et leur stratégie, hiérarchiser les priorités, bâtir un plan de travail, concevoir les modalités de suivi...). Il sera à même de mettre en œuvre certaines méthodes et outils d'aide à la décision qu'il a étudiés au cours de l'année (méthodologie de l'enquête sociologique : entretien, questionnaire, observation ; diagnostic territorial, diagnostic d'organisation ; gestion administrative et méthodologie de projet, etc.).

Au-delà de la maîtrise des techniques de recueil et de traitement des données, l'étudiant.e doit être en mesure également de développer des compétences relatives à l'animation de la conduite de projet (compréhension des attentes du commanditaire et de l'environnement général du projet, proposition d'une forme d'intervention adaptée, effort d'articulation entre la phase d'étude et l'action envisagée, respect des contraintes de temps et de moyens, réflexion sur les modalités de partage de l'information et de partenariat...).

Travail à effectuer par le stagiaire et à rendre à l'issue du stage

Le stage donne lieu à un rapport d'étude (30 pages environ - hors annexes) axé sur un thème défini en partenariat avec le maître de stage en fonction du contenu et des objectifs de la mission confiée à l'étudiant. Ce document de nature technique devra répondre à un besoin particulier du terrain de stage.

Le rapport devra être impérativement remis au secrétariat PSSP

lundi 14 juin 2021 avant midi

Il devra également être déposé, avant cette date sur l'ENT (LLSHS / ► Politiques Sociales et Santé publique / ► PSSP - Dépôts de rapports / notes d'étonnements /). L'inscription à ce "cours" est nécessaire, mais ne nécessite pas de clé.

Évaluation du stage

Par le-le maître de stage : grille fournie par le département PSSP à compléter.

Par l'enseignant.e-référent : évaluation du rapport de stage.

VI. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE

Quelques dates incontournables (mais provisoires et susceptibles de modifications)

1er semestre : S1			
Rentrée et début des cours	semaine 36	mardi 1 ^{er} septembre 2020	
Congés de la Toussaint	semaine 44	lundi 26 octobre 2020	dimanche 1 ^{er} novembre 2020
Fin des cours du 1er semestre	semaine 51	vendredi 18 décembre 2020	
Congés de Noël	semaines 52	lundi 21 décembre 2020	dimanche 4 janvier 2021
Examens du 1er semestre UE théoriques, 1 ^{ère} session	semaine 1	lundi 4 janvier 2021	vendredi 10 janvier 2021
2nd semestre : S2			
Rentrée et début des cours	semaine 2	lundi 11 janvier 2021	
Congés d'hiver	semaine 8	lundi 22 février 2021	dimanche 28 février 2021
Fin des cours du 2nd semestre	semaine 12	vendredi 26 mars 2021	
Soutenances des projets tuteurés UE pratique	semaine 12	jeudi 25 mars 2021	
Examens du 2nd semestre, UE théoriques, 1 ^{ère} session	semaine 13	lundi 29 mars 2021	vendredi 2 avril 2021
Stage	Semaines 14-23	mardi 6 avril 2021	vendredi 11 juin 2021
Retour du rapport de stage UE pratique	semaine 24	lundi 14 juin 2021 avant midi	
2nde session (UE théoriques)			
Examens des 1 ^{er} et 2 nd semestres UE théoriques, 2 ^{de} session	Semaines 24-25	lundi 1 juin 2021	vendredi 25 juin 2021

Emploi du temps

Consultez impérativement les mises à jour régulières (ENT et/ou affichage secrétariat au Paquebot). Les plages libres sont réservées aux travaux de groupe (projets tuteurés, préparation de dossiers ou d'exposés, etc.) et aux éventuels reports de cours. Des modifications ponctuelles sont toujours possibles.

VII. ANNEXES

Connexion wifi

Pour accéder à la plateforme « Partage » pour la messagerie collaborative :

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : DigiCert Assured ID Root CA.

Certifications en langues en LLSHS

Vous suivez une formation au sein de la Faculté LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS : (<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>). Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires.

Pour chaque étudiant·e inscrit·e, la Faculté LLSHS a fait le choix de financer une certification de niveau minimum B2 dans le cadre du CERCRL en Anglais et en Espagnol (CLES B2 ou TOEIC ou autre). Cette certification s'adresse plutôt à des étudiant·e·s en fin de cycle (Licence 3, Master 2, CPGE 2), et à des étudiant·e·s non spécialistes. Les inscriptions se font en ligne et vous serez prévenu·e·s via vos départements respectifs et via le site du Centre de Langues. Les étudiant·e·s qui ne valident pas le niveau B2 peuvent se représenter l'année suivante mais devront alors s'acquitter des frais d'inscription (55 euros en 2020-2021).

En outre parce que le TOEIC est une certification souvent demandée par les entreprises et qu'elle permet de valider un niveau C1 et C2, la Faculté le finance également pour les étudiants·e·s de Licence Pro, CPGE 2, Master 1 et 2, à condition d'avoir obtenu le niveau B2, c'est-à-dire 785 points, lors d'un test de positionnement. Vous serez informé·e·s de la date du test de positionnement via vos départements.

Consignes de sécurité et mesures sanitaires

Gel hydroalcoolique : les étudiant·e·s et les personnels sont invités à utiliser les bornes de gel hydroalcoolique installées aux entrées des bâtiments.

Plan de circulation : les étudiant·e·s et les personnels sont tenus de respecter le plan de circulation mis en place. Le port du masque est obligatoire pour les déplacements dans les couloirs.



Capacité des salles : les étudiant.e.s et les personnels sont tenus de respecter strictement les nouvelles capacités des salles affichées.

Toute personne ne respectant pas ces consignes, ne sera pas autorisée à rester à l'intérieur des bâtiments de la Faculté.



En cas d'alarme incendie, l'enseignant.e responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiant.e.s jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant.e, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiant.e.s au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

Pour information, assistants de prévention de l'unité de travail : **Hélène TANGUY CORVEN** Assistante de direction / 02.97.87.29.67 et **Alexandre HENOFF** - Appariteur de la Faculté

Documents disponibles sur l'ENT

Règlement des examens

Plan des salles, Paquebot et Kerjulaude